

BULLETIN  
DES  
RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XI

NOVEMBRE 1905

No. 11

L'ORAISON FUNEBRE DE MGR BRIAND

Mgr Jean-Olivier Briand, ancien évêque de Québec, mourut au séminaire de Québec le 25 juin 1794.

“ La confiance du gouvernement qu'il a toujours su se concilier, dit la *Gazette de Québec*, l'autorité spirituelle qu'il a exercée avec tant de bonté sur le clergé et les communautés, l'amour et le respect que lui ont porté tous les peuples, les aumônes abondantes qu'il a répandues dans le sein des pauvres, le souvenir de tout cela fait aujourd'hui couler bien des larmes, et atteste, plus que tout ce que l'on en pourrait dire, des vertus morales, chrétiennes et sociales dont la grâce de Dieu l'avait doué. ”

Les funérailles de Mgr Briand se firent dans la cathédrale de Québec le 27 juin. C'est dans cette occasion que M. Plessis prononça son éloge funèbre.

“ Cette tâche lui appartenait à plus d'un titre, remarque Mgr Têtu, dans son bel ouvrage *Les évêques de Québec*. Pendant longtemps secrétaire de Mgr Briand, il était resté son confident et son meilleur ami. Il comprenait mieux que tout autre peut-être, la grandeur de l'œuvre accomplie par le prélat qui venait de mourir ; nul autre ne pouvait mieux que lui rendre justice aux travaux immenses accomplis par Mgr Briand, et faire connaître les vertus aimables qu'il avait pratiquées pendant toute sa vie. ”

*Oraison funèbre de Mgr Jean-Olivier Briand, ancien évêque de Québec, prononcée dans la cathédrale de Québec, le 27 juin 1794, par l'abbé Joseph-Octave Plessis, curé de Québec.*

*Mortuus que est ibi Moyses servus Domini, jubente Domino, .... fleverunt que eum filii Israël in campestribus Moab.*

Là mourut par ordre de Dieu son serviteur Moïse ... et les Israélites le pleurèrent dans les champs de Moab.

Ces paroles sont tirées du livre du *Deutéronome*, chap. 34, v. 8.

Douleur bien légitime que celle des enfants d'Israël à la mort de leur chef ! Ne soyons pas surpris qu'ils le pleurent pendant trente jours après l'avoir eu quarante ans à leur tête, ni que le Seigneur leur dérobe la connaissance de son tombeau, de crainte qu'ils ne voulussent honorer comme Dieu celui dont Dieu s'était servi tant de fois pour opérer devant eux les plus grandes merveilles. Il avait été leur ami, leur conseil, leur refuge, leur lumière, leur médiateur, leur juge, leur père commun. Aucun d'eux qui n'eût fait quelque épreuve ou de sa bonté, ou de sa tendresse, ou de son équité, ou de son crédit auprès du Très-Haut. S'aveuglant eux-mêmes sur son grand âge, ils se flattaient de ne le jamais perdre et ne voulait point qu'il s'éloignât d'eux. Son absence de quelques jours les avait réduit au désespoir ; et voilà que tout à coup il leur échappe pour toujours, *mortuus que est ibi Moyses*. Quelle désolation ! Ils font retentir les vallées de Moab de leurs regrets et de leurs sanglots, *fleaverunt que eum in campestribus Moab*.

C'est ainsi, grand Dieu, que pour exercer votre souverain domaine, vous nous ravissez de temps en temps

des têtes précieuses, des hommes irréprochables, lorsque nous avons appris à les apprécier. L'illustre mort dont la pompe funèbre nous assemble aujourd'hui est un de ces hommes rares dont la perte ne se répare que très difficilement. Comme Moïse il nous avait été accordé dans des temps plus difficiles encore, et lorsque nous commençons à peine à goûter le fruit de ses travaux, votre main toute puissante vient nous le ravir, *mortuus que est ibi Moyses*. Vous vous étiez servi de son ministère comme de celui de Moïse pour nous conduire à vous, il était l'organe de vos volontés, le chef de votre peuple, le père des orphelins, le consolateur des affligés, l'âme de la discipline, la gloire de notre Eglise : et c'est peut-être en punition de nos iniquités que le Canada perd aujourd'hui un homme qui, ce semble, n'aurait jamais dû mourir. Mais cet accident est la volonté de Dieu, *jubente Domino*, que nous reste-t-il donc à faire, sinon d'adorer en silence ses décrets éternels et de faire entendre nos gémissements et nos soupirs jusqu'aux extrémités de cette province arrosée de ses sueurs et sanctifiée par ses travaux, *fleverunt que eum filii Israël in campesribus Moab!*

Je me trompe, mes frères, la piété, la justice, la reconnaissance exigent de nous quelque chose de plus. C'est en lui rendant les derniers devoirs, de chercher dans le souvenir de ses vertus, de ses grandes œuvres, de ses rares mérites, un sujet précieux d'édification.

Il est parlé dans l'histoire des Rois d'un cœur docile et soumis à toutes les leçons de la vérité, *cor docile*. Il est parlé dans l'Ecclésiastique d'un cœur noble et élevé dont tous les desseins brillent d'une véritable grandeur, *cor splendidum*. Il est parlé dans le même livre d'un cœur généreux et intrépide, *cor confirmatum*. Or il faudrait n'avoir point connu l'illustrissime et révérendissime seigneur Jean-Olivier Briand, ancien évê

que de Québec, pour ne pas avouer que ces trois mots font le portrait achevé de son cœur. Il n'en fut peut-être jamais un plus droit, plus sincère et plus capable de saisir la vérité, jamais un plus élevé, plus grand et plus sublime dans ses vues ; jamais un plus ferme, plus intrépide et plus uni en lui-même contre les événements les plus fâcheux. Car dans des emplois subalternes il a conservé une docilité, une déférence inestimable pour la volonté de ses supérieurs, *cor docile* ; ce sera la première partie de son éloge. Dans l'épiscopat il a montré une supériorité de vues et de génie dont peu d'hommes sont capables, *cor splendidum*, ce sera la seconde partie. Dans sa retraite Dieu lui a accordé une constance, une fermeté à l'épreuve des frayeurs ordinaires de la mort, *cor confirmatum*, ce sera la troisième. Mes frères, ne perdez pas un trait de tout ce que je vais vous dire. Je n'avancerai rien dont vous ne puissiez aisément vous procurer la preuve.

PREMIÈRE PARTIE

Toute matière est bonne entre les mains du Très-Haut qui a formé notre premier père de boue et lui a donné une âme par son seul souffle divin. Tout homme peut donc également devenir capable de procurer sa gloire. Il n'a besoin pour cela ni d'une extraction noble et distinguée, ni des ressources que présente la fortune, ni d'une éducation prise dans des écoles célèbres, ni des leçons de tel maître plutôt que de tel autre, mais il a soin d'inspirer de bonne heure à ceux qu'il destine à de grands emplois des sentiments convenables à leur importance. Il veut qu'Abraham soit le père d'une postérité immense, et il met dans son cœur une foi vive, à l'épreuve des plus rudes tentations. Il veut que Moïse soit le chef et le guide d'un peuple nombreux et il lui donne en partage une prudence et une

grandeur d'âme supérieures à tous les événements. Il veut que Bezéléel et Ochiab soient les architectes du tabernacle et de l'arche d'alliance, et il les revêt de son esprit, de la sagesse et de la science nécessaires pour conduire ce grand ouvrage à sa perfection. Il veut que Jérémie fasse entendre sa voix au Roi de Juda, à ses princes, à ses prêtres et aux peuples de la terre, il lui délie la langue, il fait de lui une forteresse, une colonne de fer et un mur d'airain qui ne peut être ébranlé.

Vous voyez déjà, messieurs, où tend cette induction. Dieu avait pareillement destiné M. Briand à défendre un jour la gloire de son nom et à devenir le boulevard de sa Religion dans cette partie du nouveau monde. C'est pour cela qu'il lui donne dès ses premières années un cœur docile, *cor docile*, un esprit juste, droit, perçant, aimant le bien et travaillant toujours à le procurer. Né sur les bords de l'océan, il connut de bonne heure celui qui commande aux flots et qui calme les tempêtes, et se destina comme Samuel à le servir dans le silence du tabernacle, loin du tumulte des grandes villes et des dangers qu'on y rencontre à chaque pas. Revêtu du sacerdoce, il s'attacha étroitement à un fervent ecclésiastique, célèbre par l'établissement d'une confrérie de charité, qui jusqu'à ces derniers temps, a fait la gloire de l'église de Bretagne. Sous les ordres de ce prêtre respectable il s'exerça d'abord aux fonctions du saint ministère, et ce fut à son invitation et en se servant de ces généreuses paroles de saint Pierre : Je vous suivrai partout, *sequar te quocumque ieris*, que, dédaignant plusieurs bénéfices qu'on lui offrait dans son diocèse, il prit partie pour la mission du Canada.

Vous avez dit, Seigneur, que quiconque abandonnerait pour votre amour sa maison, son père, sa mère, ses

frères ou ses sœurs, en recevrait le centuple et posséderait la vie éternelle. Eh ! bien récompensez aujourd'hui votre serviteur, car il a fait tout cela pour vous. M. Briand part secrètement de Plérin, n'emportant avec lui que son breviaire et les regrets de ses proches. Il se rend à pied jusqu'à Lamballe et de là, prenant la poste, se trouve en peu de jours prêt à embarquer à La Rochelle. Sa famille désolée ne sait ce qu'il est devenu. Une mère tendre, des frères, des sœurs chéries pleurent amèrement son départ. Son père troublé passe plusieurs jours en recherches de différents côtés. Mais où courez-vous, père aveugle ? ne savez-vous pas qu'un vrai disciple de Jésus-Christ n'a pas même la liberté de vous aller ensevelir ? M. Briand est déjà sur le point de faire voile pour le Canada.

Hâtez-vous donc, généreux étranger, venez enrichir votre hémisphère de l'éclat de vos vertus. Apprenez-nous ce que c'est qu'un cœur docile à la voix de Dieu. Déployez vos talents et faites les servir au salut de ces heureux colons, inspirez à cette jeunesse dont l'éducation va vous être confiée, des sentiments nobles, des sentiments modestes, des sentiments pieux, tels, en un mot, que ceux qui vous rendent si estimable. Faites retentir la voûte de cette église du chant des psaumes auquel vous destine le devoir canonical. Rétablissez la paix dans les monastères troublés par des dissensions intestines. Réunissez sous votre seule houlette ces brebis dispersées dont chacune court après un pasteur différent. Soyez le dépositaire des secrets d'un grand prélat et le confident de ses peines ; son conseil dans les affaires épineuses ; sa joie dans les délassements domestiques ; son support dans les calamités publiques.

Car ce fut, messieurs, à toutes ces bonnes œuvres que se livra M. Briand en arrivant dans ce diocèse. Il trouva l'ingénieux secret de remplir en même temps

des fonctions qui jusqu'alors avaient semblé incompatibles. Tantôt chargé de la conduite d'une troupe de jeunes séminaristes, il les porte par ses paroles et par son exemple à la pratique des plus solides vertus. Tantôt assis au milieu des chanoines, ses confrères, il les édifie également et par son assiduité aux offices divins et par sa sagesse dans leurs assemblées délibérantes. Tantôt plongé dans les ténèbres d'un ministère obscur, il amasse dans le confessionnal de deux communautés qu'il dirige successivement ces palmes précieuses que Dieu seul peut estimer, comme lui seul est témoin des peines par lesquelles on les gagne. Tantôt attaché au service de son évêque, aujourd'hui dans la ville épiscopale demain en campagne dans la visite laborieuse des paroisses, il voit, comme saint Basile encore jeune, rouler presque sur lui seul toutes les affaires de l'Eglise. Continuellement en haleine, il se trouve partout, il pourvoit à tout, mais avec une présence d'esprit, une aisance, une liberté, un détail, une modestie, une déférence pour les autres, dont on ne peut se former d'idée à moins de l'avoir connu particulièrement.

Ames mondaines, qui si souvent gémissiez sous le poids de votre inutilité et de votre nonchalance, venez apprendre de notre illustre mort comment remplir ces jours vides de bonnes œuvres qui occupent la plus grande partie de votre temps, interrogez ce cercueil qui renferme ses précieux restes; interrogez ceux qui ont eu l'avantage de le suivre dans ses travaux multipliés. Ils vous diront si j'ajoute un seul coup de pinceau à la vérité dans l'image que je vous présente de son activité infatigable.

Au reste, messieurs, n'allez pas croire qu'au milieu de ce grand nombre d'occupations, M. Briand fût un homme perdu pour la société, ou qu'il tombât dans ce sérieux mélancolique ou dans cette misanthropie

sèche que le monde regarde comme l'apanage inévitable du ministère ecclésiastique. Personne ne sut peut-être mieux que lui allier la gravité de son état et les agréments de la société ; ce qu'on doit à Dieu et ce qu'il faut accorder aux hommes. Il était l'âme des sociétés, la joie des conversations, recherché non seulement de ses confrères, mais encore des généraux et intendants, des officiers civils et militaires, en un mot, de tout ce que la colonie renfermait de plus distingué et de plus respectable. Ami fidèle, il savait ménager son temps de manière à pouvoir s'épanouir dans des conversations intimes où Dieu trouve bon qu'on se délasse avec une sainte joie des fatigues de la journée mais c'est surtout auprès du prélat dont il possédait entièrement la confiance, qu'il montra dans tout son jour cette candeur, cette politesse, cette cordialité, cette modestie aimable qui font l'éloge complet de la docilité de son cœur, *cor docile*. Des nuages s'étaient abaissés sur la maison épiscopale, il les dissipa en un instant, il y attira, il y forma une société de personnes choisies dont les qualités respectables faisaient l'éloge de son tact. Il en chassa cette tristesse qui tue, pour introduire cette gaiété qui porte à Dieu et qui soutient dans son service. Lui-même leur proposait des sujets d'entretien, d'instruction et de récréation.

Par ces changements heureux il prolongea de plusieurs années la vie de son illustre prédécesseur dont la santé déperissait visiblement, et mérita cette confiance publique dont Dieu se servit pour le conduire comme par la main à des fonctions infiniment plus importantes. Voyons le donc maintenant sur un autre théâtre déployer toute cette grandeur d'âme dont la docilité de son cœur n'était que la base. Car s'il fut remarquable par ce premier endroit, il ne le

fut pas moins par la noblesse de ses vues et la grandeur de ses entreprises, *cor splendidum* ; c'est ma

SECONDE PARTIE

Les désordres qui régnaient dans cette colonie s'étaient élevés jusqu'au ciel, avaient crié vengeance et provoqué la colère du Tout Puissant. Dieu la désola par les horreurs de la guerre, et ce qui fut considéré par les âmes justes comme un fléau encore plus terrible, l'église du Canada se trouva veuve et sans chef par la mort du prélat qui la gouvernait depuis dix-neuf ans. Perspective désolante ! Ah ! qu'elle répandit d'amertume dans toutes les familles chrétiennes ! Chacun plaignait son malheureux sort et s'affligeait de ne pouvoir quitter un pays où le royaume de Dieu allait être détruit pour toujours. Nos conquérants, regardés d'un œil ombrageux et jaloux, n'inspiraient que de l'horreur et du saisissement. On ne pouvait se persuader que des hommes étrangers à notre sol, à notre langage, à nos lois, à nos usages et à notre culte, fussent jamais capables de rendre au Canada ce qu'il venait de perdre en changeant de maîtres. Nation généreuse, qui nous avez fait voir avec tant d'évidence combien ces préjugés étaient faux ; nation industrielle, qui avez fait germer les richesses que cette terre renfermait dans son sein ; nation exemplaire, qui dans ce moment de crise enseignez à l'univers attentif, en quoi consiste cette liberté après laquelle tous les hommes soupirent et dont si peu connaissent les justes bornes ; nation compatissante, qui venez de recevoir avec tant d'humanité les sujets les plus fidèles et les plus maltraités de ce royaume auquel nous appartenîmes autrefois ; nation bienfaisante, qui donnez chaque jour au Canada de nouvelles preuves de votre

libéralité ; non, non, vous n'êtes pas nos ennemis, ni ceux de nos propriétés que vos lois protègent, ni ceux de notre sainte Religion que vous respectez. Par-lonnez donc ces premières défiances à un peuple qui n'avait pas encore le bonheur de vous connaître ; et si, après avoir appris le bouleversement de l'état et la destruction du vrai culte en France, et après avoir goûté pendant trente-cinq ans les douceurs de votre empire, il se trouve encore parmi nous quelques esprits assez aveugles ou assez mal intentionnés pour entretenir les mêmes ombrages et inspirer au peuple des désirs criminels de retourner à ses anciens maîtres, n'imputez pas à la multitude ce qui n'est que le vice d'un petit nombre.

Bien éloigné de donner dans ces erreurs M. Briant vit à peine les armes britanniques placées sur nos portes de villes, qu'il conçut en un instant que Dieu avait transféré à l'Angleterre le domaine de ce pays ; qu'avec le changement de possesseurs nos devoirs avaient changé d'objet ; que les liens qui nous avaient jusqu'alors unis à la France étaient rompus, que nos capitulations ainsi que le traité de paix de 1763 étaient autant de nœuds qui nous attachaient à la Grande-Bretagne en nous soumettant à son souverain, il aperçut (ce que personne ne soupçonnait) que la religion elle-même pouvait gagner à ce changement de domination. Aussi, messieurs, l'époque de notre passage sous l'empire britannique fut-elle en même temps celle où commença à briller dans tout son éclat la grandeur d'âme de notre illustre mort, également plein et d'affection pour l'église de Jésus-Christ et de loyauté pour son roi, *cor splendidum*. Héritier des pouvoirs du dernier évêque comme il avait été maître de sa confiance, chargé en chef de la conduite d'une grande partie du diocèse, abandonné de la plupart des chanoines, ses confrères,

sans autre secours que la prière, son étude particulière et son expérience, je le vois faire face aux affaires avec une activité et une supériorité de talents dont on trouve peu d'exemples, rendant à César ce qui appartient à César, mais se gardant bien de ravir à Dieu ce qui appartient à Dieu.

Convenons, messieurs, de la double difficulté où le jettait la vacance du siège épiscopal jointe au changement de domination. Il avait à ménager d'un côté la délicatesse d'un nouveau gouvernement, et de l'autre la faiblesse d'un peuple mal instruit de ses intentions bienfaisantes. D'un côté la cause de la religion, de l'autre les intérêts politiques des fidèles confiés à ses soins. D'un côté les droits de l'évêque défunt considéré comme délégué du Saint-Siège, de l'autre ceux du chapitre dépositaire né de la juridiction épiscopale pendant la vacance. Il fallait pourvoir à la conduite des monastères et en même temps ne pas négliger la desserte des paroisses, s'attirer la confiance des officiers du roi, sans rien perdre de celle du clergé dont il avait également besoin. Il fallait plier la règle sans la rompre, faire céder à la religion quelque chose de sa rigidité sans blesser les principes de la discipline. La nouveauté des circonstances amenait devant lui une infinité de questions différentes. Pour les résoudre et satisfaire tout le monde, les nuits se consumaient à feuilleter les canons de l'Eglise et les jours à prendre des informations, à voir les personnes, à confronter les intérêts, à traiter des affaires en apparence totalement étrangères les unes aux autres, mais que son grand et puissant génie savait rapporter toutes à un seul but, celui de la gloire de Dieu à laquelle il s'était dévoué. Un jour, amené ignominieusement devant le représentant du roi, pour répondre de la conduite d'un prêtre calomnié, il se présente avec intrépi-

dité, étonne le gouverneur par la solidité et la noblesse de ses réponses, dissipe tous les ombrages qu'on lui avait inspirés et se retire plein de gloire, laissant la plus haute opinion de sa grandeur d'âme et de sa vertu. Ainsi les disciples de Jésus-Christ avaient-ils appris de leur divin maître à ne point trembler devant les rois et les gouverneurs, à ne pas s'inquiéter de ce qu'ils auraient à répondre persuadés que l'Esprit-Saint ne manquerait pas de leur suggérer des réponses convenables. *Non enim vos estis qui loquimini, sed spiritus patris mei qui loquitur in vobis.*

Ici, grand Dieu, vos desseins éternels se découvrent. En assimilant M. Briand aux apôtres dans le cours de son vicariat vous indiquez qu'il sera un de leurs successeurs dans l'épiscopat. N'ayez donc égard ni à sa répugnance extrême, ni à la persuasion où il est de son insuffisance, ni aux instantes prières, ni aux démarches pleines d'humilité auxquelles il se livre pour faire tomber ce pesant fardeau sur d'autres épaules que les siennes. Ah ! voilà la pierre de touche à laquelle on reconnaît les véritables vocations. Défiez-vous, mes frères, de celles qui porteraient des caractères différents.

M. Briand a pour lui les désirs du peuple, le suffrage du clergé, l'élection du chapitre de la cathédrale, la volonté positive du représentant du roi, et néanmoins il tremble à l'aspect de l'épiscopat, et si après grand nombre de résistances, il consent enfin à l'accepter et même à faire les démarches nécessaires pour l'obtenir, c'est parce qu'il n'aperçoit aucun autre moyen de le perpétuer en Canada : et parce que ses oreilles sont trappées de ces paroles imposantes de son confesseur : Si vous ne l'acceptez pas, vous répondrez au tribunal de Dieu de la perte de la religion en ce pays. En effet, il en est de la vacance du siège épiscopal dans une

église comme d'un interrègne ou d'une régence dans un état politique. L'autorité subsistante n'est pas assez forte, les ressorts de la discipline se relâchent ; l'impunité encourage les vices ; les abus se glissent ; les désordres croissent lorsqu'il n'y a qu'un demi-pouvoir pour les réprimer. De tels inconvénients ne pouvaient échapper à la pénétration de notre illustre mort, et comme il consentait à être le second fondateur de ce diocèse en y ramenant l'épiscopat après six ans d'interruption, il voulut l'y rétablir sur une base solide et permanente, en se donnant un coadjuteur avec droit à sa succession.

Or je vous le demande, mes frères, où trouverez-vous des exemples d'un zèle aussi prévoyant, des mesures aussi sages pour perpétuer le royaume de Jésus-Christ en Canada ? Remontez dans l'histoire de cette Eglise, mais remontez lentement, prenez haleine, il vous faudra faire des pauses. Vous verrez dans M. de Pontbriand un prélat recommandable par une connaissance profonde de la théologie et des lois de l'Eglise, par une régularité de vie et de conduite qui le rendait infiniment cher à ses diocésains ; dans M. de Lauberivière une jeune et tendre fleur que le même jour vit naître et s'épanouir, et dont on eut à peine le temps de respirer la bonne odeur ; dans M. Dosquet, un évêque vigilant, singulièrement attaché à la conduite des monastères et à la visite du diocèse ; dans M. de Saint-Valier un homme ami de l'ordre, exact à tenir des synodes et à faire des règlements pour la conservation de la foi et de la discipline. Mais comme dans le temps critique dont nous parlons il ne s'agissait plus seulement d'entretenir mais de régénérer, vous ne trouverez à vous arrêter qu'au fondateur de cette Eglise, au premier de ses pontifes. Dans M. de Laval seul vous rencontrerez ce courage infatigable, cette

étendue de desseins, cette prévoyance habile, ce génie créateur que tout le monde a admiré dans M. Briand.

Que ne puis-je, messieurs, vous le représenter pendant son séjour en Angleterre, attentif au but de son voyage, éprouvant des contrariétés sans nombre, mettant en œuvre toutes les ressources que ses grands talents lui fournissaient, dérangé dans ses premières démarches par le changement subit du ministère, obligé de renouer de nouvelles correspondances avec les nouveaux ministres, flottant entre l'espérance de parvenir à son but et la crainte d'un mauvais succès, toujours occupé de ses chères ouailles du Canada, les consolant par ses lettres, vivant dans la pauvreté pour épargner leurs aumônes et tâchant par mille privations volontaires d'obtenir du ciel l'épiscopat qu'il redoutait pour lui-même, mais qu'il désirait ardemment pour eux. Ainsi voit-on une mère tendre mais pauvre, s'oublier elle-même pour procurer la subsistance à ses enfants nécessiteux, et se persuader par une pieuse illusion qu'elle est dans l'abondance dès qu'elle leur voit quelques aliments.

Enfin après beaucoup de voyages, de peines, de traverses, d'amertumes, notre illustre prélat victorieux de tous les obstacles se rend à Paris, et prêt à revenir en Canada il incline sa tête vénérable pour recevoir l'onction pontificale et avec elle cet esprit de sagesse profonde qui a fait de sa vie publique un miroir d'édification. Mer, applanissez-vous, retenez vos vents et vos tempêtes et frayez à ce missionnaire, à ce véritable évêque, à cet homme apostolique un prompt accès à son Église. Entreprendrai-je d'exprimer l'allégresse publique occasionnée par son retour ? non, elle ne peut être estimée que par l'inquiétude qu'avait causé son absence. En peu de jours, le bruit de son arrivée se répand aux extrémités de la province, la joie, les

applaudissements, les transports sont universels. On ne parle que du nouvel évêque, de ses grandes qualités, de la gloire que la religion va retirer de son ministère. C'est à qui le verra le premier. Les fidèles pleurent de consolation, lèvent les mains au ciel, remercient Dieu d'avoir jeté des regards de miséricorde sur son peuple et de s'être servi d'un aussi digne sujet pour le rétablissement de l'épiscopat. Dis-je rien là, mes frères, dont un grand nombre d'entre vous ne se souviennent encore d'avoir été les témoins ?

Le voilà donc élevé sur le chandelier de l'Eglise de Québec et donné en spectacle, mais en spectacle édifiant et imposant au plus vaste diocèse du monde. Représentez-vous le, messieurs, sur les bords du fleuve qui arrose ce pays, comme Jean-Baptiste sur les bords du Jourdain, prêchant la pénitence aux peuples de la campagne, distribuant les dons du Saint-Esprit, donnant de sa propre main la communion à tous ceux qu'il confirmait, jeûnant tous les jours, annonçant le royaume de Dieu et la rémission des péchés, mettant dans ses discours une onction, dans ses ordonnances une fermeté, dans le choix des ministres subalternes un discernement dont on voit peu d'exemples. Il rétablit et encourage dans son séminaire les études interrompues par le malheur des temps, ne dédaigne pas d'en visiter fréquemment les plus basses classes et de leur donner des prix sur ses épargnes. Quel soin n'avait-il pas des monastères ? Quelle exactitude à les visiter, quelle ardeur à défendre leurs intérêts, quelle habileté à y maintenir la ferveur et la régularité, en un mot, à les mettre sur le pied respectable où nous les voyons encore ! Qui montra jamais plus d'attention à favoriser les vœux monastiques, plus d'amour pour le culte divin, plus de grâce et de majesté dans les cérémonies, plus de goût pour la décoration des autels, plus de tendresse pour les membres de Jésus-Christ souffrant ?

Temples qu'il a ornés, chapelles qu'il a construites, monastères qu'il a réparés, vierges qu'il a dotées, clercs qu'il a formés, pauvres qu'il a nourris, familles qu'il a honorées et soutenues, parlez ici en sa faveur. Vous nous rappelerez bien ce qu'il a fait pour vous ; mais vous n'exprimerez jamais la manière noble dont il le faisait ; jamais vous ne pourrez nous rendre combien ses paroles étaient consolantes, combien son visage était gracieux, combien ses larmes étaient touchantes, combien ses conversations étaient instructives, combien ses lettres étaient moëlleuses et paternelles, combien ses mandemens étaient affectueux et attendrissants.

Au reste, mes frères, notre illustre mort n'aurait cru être qu'à demi évêque, si en remplissant ses devoirs de pasteur il eut négligé ceux de citoyen. Persuadé qu'un état ne jouit des douceurs de la paix qu'autant que l'union y règne entre l'empire et le sacerdoce, il regarda toujours comme un devoir essentiel d'entretenir la concorde la plus parfaite avec le gouvernement. De là, cette délicatesse à ne rien entreprendre où la puissance civile se trouvât heurtée. De là, cette vigilance extrême à prévenir tout ce qui aurait pu occasionner le moindre conflit. De là cette soumission pour les ordres du Roi qu'il considérait dans la personne de ses représentants. De là aussi cette considération singulière, cette confiance sans réserve, ces égards précieux que lui a montré jusqu'à la fin celui de tous les gouverneurs de cette Province dont la bonté d'âme et la grande sagesse, annoncent le mieux, expriment le plus parfaitement la dignité de la personne royale.

M. Briand avait pour maxime qu'il n'y a de vrais chrétiens, de catholiques sincères, que les sujets soumis à leur souverain légitime. Il avait appris de

Jésus-Christ qu'il faut rendre à César ce qui appartient à César ; de saint Paul que toute âme doit être soumise aux autorités établies, que celui qui résiste à la puissance, résiste à Dieu même et que par cette résistance il mérite la damnation ; du chef des apôtres que le Roi ne porte pas le glaive sans raison, qu'il faut l'honorer par obéissance pour Dieu, *propter Deum*, tant en sa personne qu'en celle des officiers et magistrats qu'il députe, *sive ducibus tanquam ab ea missis*. Tels sont, chrétiens, sur cette matière, les principes de notre sainte religion : principes que nous ne saurions trop vous inculquer ni vous remettre trop souvent devant les yeux, puisqu'ils font partie du corps de cette morale évangélique à l'observance de laquelle est attaché votre salut. Néanmoins lorsque nous vous exposons quelquefois vos obligations sur cet article, vous murmurez contre nous, vous vous plaignez avec amertume, vous nous accusez de vues intéressées et politiques et croyez que nous passons les bornes de notre ministère. Ah ! mes frères, quelle injustice ! Avez-vous jamais lu que les premiers fidèles fissent de tels reproches aux apôtres ou ceux-ci au Sauveur du monde lorsqu'il leur développait la même doctrine ? Cessez donc de vouloir nous imposer silence, car notwithstanding vos reproches, nous ne cesserons de vous le redire : Soyez sujets fidèles, ou renoncez au titre de chrétiens.

Lors de l'invasion de 1775, notre illustre prélat connaissait déjà la délicatesse ou plutôt l'illusion d'une partie du peuple à cet égard, mais il aurait cessé d'être grand, si une telle considération l'avait fait varier dans ses principes ou dérangé dans l'exécution. Sans donc s'inquiéter des suites, il se hâte de prescrire à tous les curés de son diocèse la conduite qu'il doivent tenir dans cette circonstance délicate. Tous reçoivent

ses ordres avec respect et en font part à leurs ouailles. Le prélat prêche d'exemple en s'enfermant dans la capitale assiégée. Dieu bénit cette résolution. Le peuple après quelque incertitude reste enfin dans son devoir. Les citoyens se défendent avec zèle et avec courage. Au bout de quelques mois, un vent favorable dissipe la tempête ; les Assyriens confus se retirent en désordre : Béthulie est délivrée, la province préservée, et ses temples retentissent de chants de victoire et d'actions de grâces.

Il me reste, messieurs, à vous faire voir M. Briand dans les dernières années de sa vie ; retiré du monde et se préparant à la mort avec une fermeté, un héroïsme digne de la docilité de cœur et de la grandeur d'âme qui l'avaient déjà rendu si recommandable, *cor confirmatum*. C'est le dernier trait de son éloge.

(*La fin dans la prochaine livraison*)

---

PROTONOTAIRES DU DISTRICT DE MONT-  
REAL

---

John Burke	}	...11 décembre 1794
Jacques Saveuse de Beaujeu		
John Reid	}	.....20 mai 1800
Jacques Saveuse de Beaujeu		
Jacques Saveuse de Beaujeu	}	.....12 mars 1812
Alexander Reid		
John Reid	}	.....24 décembre 1813
Antoine-Louis Levesque		
John Reid	}	.....3 mai 1815
Antoine-Louis Levesque		
Samuel-Wentworth Monk		

Hugh Fraser	}	..... 11 novembre 1826
Antoine-Louis Levesque		
Samuel-Wentworth Monk		
Antoine-Louis Levesque	}	.....31 janvier 1827
Samuel-Wentworth Monk		
Robert-Lester Morrogh		
Samuel Wentworth Monk	}	.....12 mai 1828
Robert-Lester Morrogh		
Samuel-Wentworth Monk.....		12 juin 1844
Samuel-Wentworth Monk	}	.....5 juillet 1844
William-Craigie-Holmes Coffin		
Louis-Joseph-Amédée Papineau		
William-Craigie Holmes Coffin	}	.....5 avril 1865
Louis-Joseph-Amédée Papineau		
John-Slepp Honey		
René-Auguste-Richard Hubert	}	....11 janvier 1866
Louis-Joseph-Amédée Papineau		
John-Slepp Honey		
René-Auguste-Richard Hubert	}	.....16 juin 1876
John-Slepp Honey		
Pierre-Samuel Gendron		
John-Slepp Honey	}	.....7 juillet 1884
Pierre-Samuel Gendron		
John-Slepp Honey	}	.....9 septembre 1887
Arthur-Bénoni Longpré		
Adolphe Cherrier		
Arthur-Bénoni Longpré.....		17 juillet 1888
Henri-René-Arthur Turcotte.....		19 août 1890
Dominique Monet .....		18 octobre 1905

F.-J. AUDET

P.-G. R.



LE MARQUIS DUQUESNE DE MENNEVILLE  
GOUVERNEUR DE LA NOUVELLE-FRANCE  
1752-1755

REPOSES

**La bataille de Beaver-Dam.** (XI, IX, 109.)

—Beaver-Dam est situé sur les bords du canal Welland, entre Niagara et Sainte-Catherine, Ontario.

C'est à Beaver-Dam, le 24 juin 1813, que les Sauvages du Bas-Canada au nombre d'une couple de cents commandés par le capitaine Dominique Ducharme battirent le colonel américain Boerstler.

On a élevé à Beaver-Dam un monument avec inscription pour rappeler ce glorieux fait d'armes.

Plusieurs versions ont été données de la bataille de Beaver-Dam. Des officiers qui n'y ont pas même pris part se sont attribué le mérite de la victoire. Nous avons en ce moment sous les yeux une relation de la bataille de Beaver-Dam écrite par le capitaine Dominique Ducharme, celui-là même qui commandait les Sauvages du Bas-Canada en cette occasion. Il est donc difficile d'avoir un meilleur témoin.

Le 16 juin 1813, le capitaine Ducharme recevait du chevalier Johnson, surintendant général des Sauvages du Haut et du Bas-Canada, l'ordre de conduire à Niagara un parti de 180 Sauvages. M. Ducharme avait sous ses ordres les officiers suivants : capitaine Jean-Baptiste de Lorimier, lieutenants Gédéon Gamelin, G. Gaucher, Isaac Leclair, L. Langlade et Evariste Saint-Germain.

A Niagara, M. Ducharme devait recevoir de nouveaux ordres.

Arrivé à la tête du Lac, avec son parti, le colonel Claus lui adjoignit 200 Agniers et leurs officiers, le capitaine Kerr et les lieutenants Brant, Grenette et Exen.

Ils reçurent ordre d'aller camper au 20 Mile-Creek, ou Beaver-Dam, sous le commandement du major de Harren.

Laissons maintenant parler le capitaine Ducharme :

“ Le 24, j'envoyai des découvreurs sur les différents chemins qui conduisent au fort George. Sur les huit heures deux reviennent et annoncent que l'ennemi venait en grand nombre, infanterie, cavalerie, charriots, etc. J'en fis mon rapport au major de Harren.

Il me fit mettre mon parti en file. Je lui intimai que nous désirions aller surprendre l'ennemi dans le bois, il y consentit. Nous partîmes tous aussitôt, officiers et sauvages.

“ Nous arrivâmes au chemin par où l'ennemi venait, à la distance de  $\frac{1}{2}$  lieue, de 20 Mile Creek. Comme nous allions prendre nos positions nous fûmes nous-mêmes surpris par 20 cavaliers de l'arrière garde de l'ennemi ; qui furent tués à la première décharge.

“ Les Sauvages se jetèrent sur les morts pour les dépouiller, malgré mes instances de n'en rien faire, mais de prendre notre position dans le bois.

“ On nous tira du canon à mitraille. Nous ne nous y attendions nullement. Heureusement le feu en fut si mal dirigé, qu'il nous passa audessus de la tête.

“ J'ordonnai aux Sauvages de gagner le bois. Nous ne pouvions résister à un feu général de mousqueterie.

“ Le capitaine de Lorimier prit l'aile gauche pour s'opposer à la retraite de l'ennemi, et garda le passage avec la plus grande intrépidité. Il n'avait avec lui que le lieutenant Leclair et 25 hommes.

“ Je gagnai le bois à l'opposite de l'ennemi, pour attaquer le centre. Je perdis en plaine 9 hommes, et j'eus 8 blessés.

“ Nous gagnâmes cependant notre position nonobstant le feu obstiné des carabiniers.

“ Tous les Agniers nous abandonnèrent à l'exception de 20 hommes. Alors le capitaine Kerr et le lieutenant Brant me laissèrent pour tâcher de ramener les Sauvages, et demander le secours des troupes. Ils ne reparurent plus dans l'engagement.

“ Une partie de mes Sauvages voulait suivre les Agniers. Je les rappelai. Le souvenir de leurs morts ranima leur courage, et les rendit furieux. Les bois retentissaient de leurs hurlements.

“ Le feu était sérieux. Les cris continuels des Sauvages démontèrent l'ennemi. Tout à coup, cavalerie et infanterie s'enfuirent et se retirèrent dans une coulée en plaine pour se mettre à l'abri.

“ Notre feu devenait nul. Nous perdions en vain nos munitions. Je criai aux officiers de ma droite de cerner la coulée le plus vite possible, ce qui fut exécuté avec toute la célérité et la diligence imaginable par les lieutenants Gédéon Gamelin Gaucher, Langlade, Grenette et 50 Sauvages.

“ Busler reçut deux blessures. Les chevaux d'un canon furent tués. L'ennemi pris en flanc souffrit une grande perte et fut obligé de retraiter. Les cris des mourants et des blessés achevèrent de le déconcerter. Il s'enfuit en désordre.

“ Vivement poursuivi et poussé par les Sauvages, il hissa pour la première fois le pavillon parlementaire.

“ Je criai aux Sauvages de discontinuer le feu. Mais, près de l'ennemi, qui était hors d'état de s'échapper, et enragés de la perte de leurs frères, ils ne m'écoutèrent qu'à demie. Le feu continua.

“ L'ennemi nous lâcha un coup de canon. Ce fut le dernier. Il hissa pour la deuxième fois le pavillon parlementaire.

“ Un de nos dragons voyant que l'ennemi était rendu fût en faire rapport à un officier nommé Fitzgibbon du 49<sup>ème</sup> Régiment qui venait de Beaver-Dam avec 40 hommes pour nous secourir. Ce M. laissa son détachement à un demi-mille de nous, et vint nous dire qu'il était envoyé par le major de Harren pour faire la capitulation.

“ J’eus toutes les peines imaginables à faire cesser le feu. Ce ne fut encore qu’aux conditions qu’on donnerait aux Sauvages toutes les dépouilles de l’ennemi, que je réussis. Ce qu’on promit.

“ Je fis ranger en hâte les Sauvages pour recevoir et conduire les prisonniers au 10 Mile Creek où les troupes étaient campées.

“ Le succès de cette bataille est seul dû aux Sauvages. Ils l’ont gagnée sans l’aide d’aucune troupe.

“ Aucun de nos officiers ne fut blessé. Nous eûmes 16 Sauvages tués, 20 de blessés.

“ L’ennemi perdit environ 150 tués, 50 blessés, 601 prisonniers. Total 801 hommes avec Busler et 20 de ses officiers.

D. DU CHARME, Dept sauvage,  
Au Lac, 20 février 1818.”

#### **Les Canadiens-Français et le serment du Test.**

(XI, VI, 1078.)—Lorsque le général Murray fut nommé gouverneur de la province de Québec le 21 novembre 1763, il reçut instruction d’exiger de toute personne appelée à un emploi public le serment du *Test*. On sait que ce serment niait la présence réelle de Jésus-Christ dans l’Eucharistie et l’autorité du pape. Aucun catholique, conséquemment, ne pouvait le prêter.

L’*Acte de Québec* adopté par le parlement britannique en 1774 et sanctionné par George III le 7 octobre de la même année, contenait la clause suivante :

“ Pourvu toutefois, et qu’il soit convenu qu’aucune personne professant la religion de l’église de Rome et résidant dans la dite province, ne sera obligée de prêter le serment requis par le statut passé dans la première année du règne de la reine Elizabeth, ou tout autre serment substitué à celui-ci ; mais que toute telle personne qui, par le dit statut passé dans la

prêter le serment plus haut mentionné, sera obligée et est par les présentes requise de souscrire au serment suivant devant le gouverneur, etc., etc. (serment de suprématie.)”

A partir de 1775 on n'exigea donc plus le serment du *Test* des Canadiens-Français catholiques. Les protestants, eux, en Canada comme en Angleterre, furent tenus de le prêter jusqu'à 1829.

Quelques Canadiens-Français catholiques ont obtenu des charges publiques de 1764 à 1775. Aucun d'eux n'a prêté le serment du *Test*. Lors de la discussion de l'Acte de Québec devant un comité de la Chambre des Communes d'Angleterre, en 1774, le baron Masères, procureur général de Québec de 1766 à 1773, déclara qu'à sa connaissance jamais un Canadien-Français n'avait prêté le serment du *Test*. Ce témoignage a de la valeur dans la bouche de Masères qui n'aimait pas les catholiques.

P. G. R.

**Un naufrage en face de Laprairie.** (IV, II, 420.)—Le 14 mai 1819, le bateau de Joseph Brosseau chargé de grains de semence et d'une quarantaine de passagers partait de Montréal pour Laprairie. 10 des passagers furent débarqués vis-à-vis l'île Saint-Paul. A cinq heures du soir, arrivé dans le plus fort du courant, au milieu de la traverse, le vent du sud soufflant alors avec impétuosité, le bateau fut submergé par les roulins, et tous les efforts faits pour jeter à l'eau le grain, dans le dessein de l'alléger, furent inutiles, et ne purent l'empêcher de chavirer. 36 personnes furent englouties par les flots. Trois seulement eurent le bonheur d'échapper au péril : la femme de Paul Lanctot, dont le mari se noya, Pierre Lemieux et François Faille. Ils furent trouvés à huit heures

du soir cramponnés avec l'énergie du désespoir au bateau chaviré.

Le *Canadian Courant* du 22 mai 1819 donne la liste des personnes qui se noyèrent dans cette triste circonstance :

De Saint-Constant : Louis Faille, Paul Pinsoneau, la femme de J.-B. Prévost, Antoine Tourangeau, la femme de Louis Brosseau, Paul Lanctot, Suzanne Barbeau, Joseph Lamoureux, la femme d'Augustin Bruneau, la femme de J.-B. Perras, Romain Lesselin, la femme de Joseph Pominville, J.-B. Brindamour et sa mère, Ignace Payon, la femme de Louis Aymard, la femme de François Viau, Augustin Dupuis, Michel Surprenant, la femme de J.-B. Tongas, François Quertier, Antoine Longtin, Antoine Gamelin, J.-B. Decoste, la femme de François Parent, la veuve Clermont.

De Laprairie : Louis Brosseau.

De Châteauguay : Nicolas Grégoire, M. Papineau.

De Saint-Philippe : Ignace Dupuis et sa fille, J.-B. Plaque, Joseph Lamoureux, Louis Gervais, la femme de François Longtin.

**Mgr de Mornay.** IX, XI, 979.)—Aux notes fournies par moi l'an dernier, (*Bulletin des Recherches Historiques*, vol. X, p. 20) en voici d'autres relevées au cours de la lecture des *Mémoires* du duc de Saint-Simon et du *Journal* du marquis de Dangeau.

L'abbé de Mornay était fils de M. et de M<sup>de</sup> de Montchevreuil, l'un et l'autre favoris si cher de M<sup>de</sup> Maintenon et de Louis XIV.

L'abbé était homme d'esprit et de mérite, sage et capable, et n'avait point fait parler de ses mœurs comme beaucoup de ses contemporains. C'était un grand homme blond, fort bien fait, de visage agréable, qui capriça Louis XIV et que rien ne put vaincre. Cette

opiniâtreté d'une part, et la considération du père et de la mère, de l'autre, lui firent donner l'ambassade du Portugal (1714) où il réussit très bien et s'y fit fort estimer. L'année suivante le roi lui accorda une gratification de 3,000 francs.

Plus tard, le régent (d'Orléans), lui donna l'archevêché de Besançon, mais notre coadjuteur n'en put jouir ni même être sacré. Peu avant son retour de Lisbonne, il perdit presque les yeux d'une fluxion, et, en chemin il les perdit tout à fait. En arrivant à Madrid, il se trouva mal, et en peu de jours y mourut, dont ce fut grand dommage. Ce fait, rapporté par Saint-Simon, ne s'accorde pas avec ce qu'ont enregistré les généalogistes la Chesnaye des Bois et Badier, dans leur précieux dictionnaire : qu'il fut écrasé par un carrosse comme il rentrait chez lui à Paris.

RÉGIS ROY

*(C'est son frère pleurist.)*

**Les chefs hurons auprès de Georges IV. (XI, X, 1097.)**—Les Hurons de Lorette prétendent que la seigneurie de Sillery (dont la réserve actuelle de Lorette n'est qu'une très faible partie) avait été à l'origine concédée à leurs ancêtres, et que les Jésuites s'étaient indûment emparé de cette seigneurie.

Dès 1791, les Hurons s'adressaient à lord Dorchester pour se faire remettre la seigneurie de Sillery. En 1793, ils faisaient la même demande au gouverneur Prescott. Puis, les gouverneurs Milnes, Craig, Prevost, Sherbrooke, Richmond, Dalhousie reçurent pareilles demandes.

En 1824, fatigués de ne recevoir que des réponses évasives, les Hurons décidèrent d'envoyer des délégués auprès du roi.

Le 15 novembre 1824, Nicolas Vincent (Tsawouenhouhi), grand chef des Hurons de Lorette, André

Romain (Tsouhahissen) et Stanislas Kootski (Arathaka), chefs du conseil, et Michel Tsioui (Téachéaandalé), chef des guerriers de la même nation, prenaient passage dans le brick l'*Indian*, capitaine Mathias, pour l'Angleterre.

L'*Indian* arriva à Liverpool le 16 décembre, après une heureuse traversée.

Les chefs hurons, en débarquant, s'empressèrent d'aller saluer le maire de Liverpool puis, le lendemain, prenaient la diligence pour Londres.

A Londres, M. Butterworth, membre du Parlement, s'occupa beaucoup d'eux. C'est lui qui les présenta à lord Bathurst, ministre des colonies.

Ce dernier sans s'engager à rien, reçut néanmoins les envoyés hurons avec beaucoup de considération. Il leur assigna pour logement un hôtel garni très convenable et il fit payer toutes les dépenses par le gouvernement.

Le 8 avril 1825, les chefs hurons, accompagnés de sir John Chapman et de M. Brock (frère de sir Isaac Brock), se rendirent, sur l'invitation qu'ils en avaient reçue, au château de Windsor. Ils furent présentés au roi dans les jardins de ce beau château. Les médaillons de Georges III, qu'ils avaient reçus de la main de sir Isaac Brock, ayant attiré l'attention de Georges IV, il leur dit que comme ils avaient le portrait de son père, ils n'auraient peut-être pas d'objection à porter aussi le sien. Il suspendit ensuite au cou de chacun d'eux un beau médaillon d'or, qu'ils baisèrent avec la plus grande ardeur.

Le grand chef Tsawouenhouhi s'adressa ensuite au roi en français dans les termes suivants :

« Sire, on m'avait dit de ne point parler en la présence royale, à moins que ce ne fût pour répondre aux questions de Votre Majesté, mais je ne puis

résister aux sentiments que j'éprouve ; mon cœur est gonflé ; je suis surpris de tant de grâce et de condescendance, et je ne puis douter que Votre Majesté ne me pardonne l'expression de notre gratitude. Le soleil verse ses rayons vivifiants sur nos têtes. Il me rappelle le grand créateur de l'univers ; celui qui peut faire vivre et faire mourir. Ah ! puisse cet Etre bienfaisant, qui promet d'exaucer les prières de son peuple, verser abondamment ses bénédictions sur Votre Majesté ; puisse-t-il vous accorder la santé du corps, et, pour l'amour de vos heureux sujets, prolonger votre vie précieuse ! Ce ne seront pas seulement les quatre individus que Votre Majesté voit devant elle, qui conserveront jusqu'à la fin de leur vie le souvenir de cette touchante réception : la nation entière, dont nous sommes les représentants, aimera toujours avec dévouement son grand et bon père. ”

Georges IV répondit très gracieusement et en français. Il dit en substance qu'il avait écouté avec un vif intérêt cette harangue affective et loyale ; qu'il avait toujours respecté le peuple excellent dont se formaient les différentes tribus dans ses possessions de l'Amérique septentrionale, et qu'il profiterait de toutes les occasions pour augmenter leur bien-être, assurer leur bonheur, et se montrer vraiment leur père.

Le roi conversa ensuite avec eux en français, et de la manière la plus affable, pendant plus d'un quart d'heure.

On leur montra l'intérieur du château de Windsor, les écuries, les animaux, les oiseaux, etc. Puis, sir Andrew Barnard les conduisit à Cumberland-Lodge, où une table chargée de rafraîchissements les attendait.

Les chefs hurons laissèrent Windsor pour Londres, pleins de reconnaissance d'avoir vu leur bon père le roi Georges, et de la manière dont ils avaient été reçus.

Outre les médaillons que Georges IV avait suspendus à leur cou, il avait fait présent à chacun d'une gravure d'après son portrait; grandeur naturelle fait par Lawrence.

Les quatre chefs hurons revinrent au pays aux frais du gouvernement anglais. Ils s'embarquèrent sur le *Caledonia* et arrivèrent à Québec le 27 septembre 1825.

**Lord Dalhousie et son épée d'honneur.** (XI, VII, 1084.)—Ce n'est pas la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada qui vota une épée d'honneur à lord Dalhousie, mais bien la Chambre d'Assemblée de la province de la Nouvelle-Ecosse.

Lord Dalhousie était gouverneur de la province de la Nouvelle-Ecosse lorsqu'il reçut ses lettres de nomination comme gouverneur de tout le Canada en 1820.

La Chambre d'Assemblée, en témoignage d'estime et d'adieu, vota une somme assez importante pour lui présenter une épée et une étoile.

Lord Dalhousie, qui avait été en antagonisme avec ce corps comme il le fut un peu plus tard avec notre Chambre d'Assemblée, refusa d'accepter ce souvenir.

Le 13 avril 1820, il adressait à l'orateur de la Chambre, M. Robie, une lettre dans laquelle il motivait son refus.

“ Quand je vois, écrivait-il, les principales mesures de mon administration rejetées et supprimées d'une manière si peu respectueuse pour le poste élevé que j'occupe, et au moment même où l'on m'offre ces dons approbatifs, mon devoir envers mon roi et envers la province, et, surtout le devoir sacré de veiller à mon honneur, me défendent d'accepter la somme votée. ”

**Le premier remorqueur sur le Saint-Laurent.** (XI, X, 1098.)—Le premier remorqueur qui ait sillonné le Saint-Laurent est l'*Hercule*, et cela pendant la saison de navigation de 1824. Nous lisons en effet dans la *Gazette de Québec* du 22 novembre 1824 : “ La saison qui vient de finir est la première qui a vu employer un bateau à vapeur à toner les vaisseaux sur le Saint-Laurent. Cette manière d'appliquer la vapeur à la navigation n'est connue que depuis un ou deux ans en Angleterre, et nous croyons qu'elle est encore ignorée partout ailleurs. L'*Hercule* a fait, pendant la saison, 26 voyages. Ses passages entre le Bic et Québec (160 milles) prenaient deux jours et demi. On estime que ceux des bâtiments à voiles prennent en moyenne 16 jours. L'*Hercule* a monté 2 navires, 32 bricks, 12 goélettes. Il a descendu 18 bricks. Dans un voyage il a descendu 3 bricks et 3 goélettes ; dans un autre 3 bricks et 2 goélettes. Il a consommé environ 2500 cordes de bois et 7000 boisseaux de charbon. ”

**La Courvaline** (II, V, 202.)—Sir James Craig, malgré la haine qu'il portait à tout ce qui était canadien-français et catholique, fut heureux de se servir des remèdes de M. de Courval, curé de la Pointe-aux-Trembles (Montréal). Il écrivait, le 15 janvier 1811, à son secrétaire H.-W. Ryland, alors en Angleterre : “ En vérité, j'ai négligé de vous dire, quoique mon frère a dû vous en informer, que j'ai eu une sérieuse attaque (de maladie) cet hiver. J'ai été, pendant quelque temps, très malade. Je suis maintenant rétabli, et, chose étrange, je me traite à l'aide du remède de Courval (la Courvaline), qui me fait du bien, je crois. A tout événement, il ne me fait aucun mal. ”

QUESTIONS

1103—Quel était ce droit de *litres* pour lequel les grands vicaires de l'évêque de Québec faisaient requête au Conseil Supérieur en 1709 ?  
A. G.

1104—N'y a-t-il pas eu une école de sourds-muets à Québec au commencement du dix-huitième siècle ?  
CUR.

1105—*Les Ursulines de Québec*, vol. II, p. 13, nous disent que M. Henri de Bernières fut le premier prêtre ordonné au Canada. Son ordination eut lieu dans la cathédrale de Québec le 13 mars 1660. Mgr de Laval était débarqué dans la capitale le 16 juin 1659. Est-on bien certain qu'il n'a pas fait d'ordination l'année même de son arrivée ?  
PRETRE

1106—En mars 1810, le gouverneur Craig faisait arrêter Pierre Laforce, Pierre Papineau, de Chambly, et François Corbeil, de l'île Jésus, sur accusation de *pratiques traîtresses*. Pouvez-vous me donner quelques renseignements sur les crimes commis par ces trois bons Canadiens ?  
LAF.

1107—Les "moulins à bateau" du sieur Lanoullier de Boisclair faisaient depuis 1722 un service plus ou moins régulier entre Lévis et Québec, dit M. l'abbé Gosselin dans son intéressante étude *Québec en 1731*. Peut-on m'expliquer le mécanisme de ces moulins à bateau ?  
XXX

1108—Que devint le sieur Cazeau qui, en 1837, fabriquait des balles pour les patriotes avancés de Québec, et chez qui la police fit une descente ?  
ANG. B.